

*Question présentée par le député :*

*M. Mauro Poggia*

*Date de dépôt : 29 novembre 2012*

## **Question écrite**

**Office des bâtiments: Quel est le coût pour le contribuable de déménagements successifs déraisonnables?**

En mars 2011 le Génie civil et l'Office des bâtiments ont quitté les locaux de la rue David-Dufour pour s'installer au chemin des Olliquettes, à Lancy. Les locaux de la rue David-Dufour sont restés vides.

Une année plus tard, la Direction générale de la mobilité quittait elle-même ses bureaux pour se rendre à Lancy, obligeant l'Office des bâtiments à quitter Lancy pour retourner à la rue David-Dufour, dans l'attente que le St-Georges Center soit achevé. Un aller-retour qu'on imagine pénible et coûteux.

Enfin en octobre 2012, l'OCIRT débarquait à la rue David-Dufour et l'Office des bâtiments s'installait au St-Georges Center.

**Cette chronologie est-elle exacte ? Comment l'expliquer et quel a été le coût global de ces déménagements successifs ?**